



Le Président

Paris, le 26 mai 2009

Ne pas couper le rosé, c'est aussi un choix de société...

Lettre ouverte de Denis VERDIER
aux parlementaires européens

La Commission européenne prévoit de mettre fin à l'interdiction actuelle, pour les vins de table, de couper des vins rouges et blancs afin, notamment, d'élaborer des vins rosés.

L'argument de la Commission européenne est simple : cela se fait ailleurs, alors pourquoi s'interdire cette pratique ? L'autorisation de cette pratique, permettant l'élaboration à la demande de produits à bas prix et de qualité discutable.

Les vignerons qui, depuis des années, ont élaboré par les méthodes œnologiques traditionnelles des rosés de qualité, se verraient menacés par ces produits industriels. Il est incompréhensible que la Commission Européenne reste sourde au mouvement de protestation clairement exprimé des consommateurs et des producteurs.

Nous le disons nettement : la Commission Européenne n'a pas seule le pouvoir de décider. C'est donc aux élus, au Conseil des Ministres, aux parlementaires européens, de trancher ce différent et de prendre leurs responsabilités.

Au-delà du sujet lui-même, c'est un choix de société qu'il s'agit de sauvegarder :

- Soit on rentre dans une mondialisation à outrance sur un marché totalement dérégulé favorisant une démarche de fabrication industrielle des vins,
- Soit on permet le maintien des productions traditionnelles, engagées dans des démarches de qualité et d'origine qui satisfont les consommateurs.

Nous en appelons à vous, parlementaires et candidats aux élections européennes, pour que vous preniez position clairement ; c'est important pour notre filière et nos vignerons, mais au-delà c'est important pour tous ceux qui souhaitent conserver les bonnes pratiques d'un modèle alimentaire lié à la qualité.